

N^o 15. L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le trentesixième
naissance des mars, à six heures du soir, par devant nous, Auguste
Marins Victor Gauchard, Maire et officier de l'état civil de la
commune de La Chapelle-Gauthier, canton de Mormant
département de Seine-et-Marne, a comparu le sieur
Victor Gauchard, cantonnier, âgé de trente-et-un
ans, domicilié à La Chapelle-Gauthier, lequel nous
présente un enfant du sexe masculin, né, aujourd'hui
deux heures du soir, en son domicile, de son légitime
mariage avec Louise Victoire Cornues, sans profession, âgée
de trente ans, domiciliée avec lui, et auquel enfant
il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marins
Victor. Lesdites présentation et déclaration nous ont été
faites en présence des sieurs Louis Hidore Roubaud
cultivateur, âgé de cinquante-sept ans, domicilié
à La Chapelle-Gauthier et Joseph Ducruet, rentier, âgé
de quarante-trois ans, domicilié aussi à La Chapelle
tous deux témoins majeurs, qui ont, ainsi que les
père et l'enfant, signé avec nous le présent acte après
lecture faite.

Le 8 octobre
mil-neuf-cent quatre-vingt-neuf
avec Louise Victoire Cornues épouse Victor Gauchard

Gauchard Roubaud & Ducruet

enfants du
du matin,
L'heure de
profession
lui, et
le prénom
de l'enfant
sieurs Ju
quarante
âge de
Domicile
celle qui
le présente

Régi trois mots nuls.
approuvés
Doursier Broussat

Cornues
N^o 15
Mariage entre Gauchard, Co
Louis & Louise Cornues publiquement
à M. Alexandre Doursier
Le 8 Avril 1890 Sieur Louis
ans et dem
p. l.